



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

taxes foncières

Question écrite n° 12767

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge Mme la ministre du logement et de la ville sur la politique de logement du Gouvernement. Certaines questions restent toutefois sans réponse. Par exemple, l'on sait que 22 millions de personnes paient des taxes foncières en France, comme a pu le faire remarquer le président de l'Unpi lors de la publication des résultats 2007 de son observatoire des taxes foncières. Le président de l'Unpi en a profité pour dénoncer leur augmentation globale de 37 % en cinq ans. Or, la mesure sur l'indice des loyers profitera à 6 millions de personnes. Il souhaiterait donc savoir si la modération des loyers, dont il sera bientôt question lors des débats de l'Assemblée nationale, signifiera une augmentation des impôts. Si tel n'est pas le cas, il souhaiterait qu'elle lui transmette les garanties de nature à conforter l'assurance qui lui sera donnée.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12767

Rubrique : Impôts locaux

Ministère interrogé : Logement et ville

Ministère attributaire : Logement et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 décembre 2007, page 7774

Question retirée le : 8 janvier 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)